AVIS D'ÉLECTION

(*Loi électorale*, L.R.N.-B., c.E-3, par.18(1))

P 01 004
(2022-02-08)

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

CIRCONSCRIPTION
ÉLECTORALE DE **(circonscription électorale)** N° **(no.)**

AVIS est donné que :

Conformément au bref de Sa Majesté, en date du **(jour, mois et année)**, je recevrai les déclarations de candidature pour l'élection d'un député à l'Assemblée législative pour cette circonscription électorale. Les déclarations de candidature peuvent être faites à mon bureau à l'adresse indiquée ci-après, en tout temps avant 14 heures le vendredi **(date de la clôture du dépôt des déclarations)**, après quoi aucune autre déclaration de candidature ne sera acceptée.

Que le scrutin, s'il est décidé d'en tenir un, soit tenu le **(jour et date)**, entre 10 heures et 20 heures, aux bureaux de scrutin dont je vous aviserai par la suite.

Que si la tenue d'un scrutin est décidée, des bureaux de scrutin par anticipation seront ouverts entre 10 et 20 heures le samedi **(date située neuf jours avant le jour du scrutin)** et le lundi **(date située sept jours avant le jour du scrutin)** aux endroits dont je vous aviserai par la suite.

Si un scrutin est tenu, j'additionnerai les votes attribués aux divers candidats et déclarerai élu le candidat qui aura obtenu le plus grand nombre de suffrages à 10 heures le vendredi **(date située quatre jours après le jour du scrutin)** à mon bureau à l'adresse indiquée ci-après.

Le bureau **(du directeur ou de la directrice)** du scrutin pour la circonscription électorale est situé tel que suit : **(adresse de voirie)**. Téléphone : **(no de téléphone)**.

Fait à **(communauté)** le **(date)**
(communauté) (date)

(Directeur *ou* Directrice) du scrutin